



Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				<input type="checkbox"/>	

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:												Adresse du siège social:							
GROUPE ASIC 5 Avenue Maréchal Foch 83170 BRIGNOLES																			
SIRET	8	2	3	3	1	7	5	0	8	0	0	1	3	Mél : production@groupeasic.fr					
Adresse du principal établissement:												Ancienne adresse en cas de changement:							

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET																		
B ACTIVITÉ																		
Activités exercées		Activités des agents et courtiers d'assurances										Si vous avez changé d'activité, cochez la case						
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																		
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*			Bénéfice imposable à 28%			11 328			Déficit								
	Bénéfice imposable à 15%			38 120														
2 Plus-values																		
PV à long terme imposables à 15%				Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%														
PV à long terme imposables à 19%				Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (art. 238 quindecies)						

## 3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies													
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies													
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs													
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%													

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)																	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt																	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.																	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbCIDAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre																	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse N°															
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre																	

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse N°															
--	--	---------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:													
GROUPE FIDUCIAIRE CHAFII 61, rue du rouet 13008 MARSEILLE				Tél:													
Tél: 06.98.96.30.49																	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:														
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 12042019 Lieu: BRIGNOLES														
			Qualité et nom du signataire: Président Kevin CARLE														
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature:														

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

## ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																				
Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b															
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>							c													
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d													
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>							e													
							f													
							g													
							h													
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>							i													
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j													
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>							Total (a à h)													
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																				
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):  * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																	
	1	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:																
				2	3	4	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnel autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	7	8									
							5	6	Indemnités forfaitaires			Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements						
J DIVERS																				
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre)																				
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																				
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION																				
REMUNÉRATIONS			MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%																	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(6)</sup>			MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																	
			MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>			MVLT réalisée au cours de l'exercice																	
			MVLT restant à reporter																	

Formulaire obligatoire (article 54 quater  
du Code général des impôts)

## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise GROUPE ASIC

Adresse 5 Avenue Maréchal Foch 83170 BRIGNOLES

du

au

## A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

## NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ

## ADRESSE COMPLÈTE

1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

## RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 1)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 2)	Valeur des avantages en nature (v. notice 3)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 4)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			TOTAL DES COLONNES 5 à 8
					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

\*\* TOTAUX

## B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

3 591

Total

3 591

## C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE ( v. notice 1 ) :

## Total des dépenses

## Bénéfices imposables 9

- de l'exercice . 2018 . . (total col. 9 + total col. 10) 10

591

- de l'exercice . 2018 . . 10

230

- de l'exercice précédent 0

- de l'exercice précédent 0

Nom et qualité du signataire

À BRIGNOLES, le 12062019

Signature,

Désignation de l'entreprise <u>GROUPE ASIC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise <u>5 Avenue Maréchal Foch 83170 BRIGNOLES</u>				
SIRET <u>8 2 3 3 1 7 5 0 8 0 0 0 1 3</u>				
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>1 5</u>		
		Exercice N clos le <u>13 1 1 2 0 1 8</u>		
<b>ACTIF</b>		Brut <u>1</u>	Amortissements-Provisions <u>2</u>	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	<u>010</u>	<u>012</u>	
	<u>Fonds commercial*</u>			
	<u>Autres*</u>	<u>014</u>	<u>48 500</u>	
	<u>Immobilisations corporelles*</u>	<u>028</u>	<u>21 795</u>	
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières * (1)	<u>040</u>	<u>4 400</u>	
	<u>Total I (5)</u>	<u>044</u>	<u>74 695</u>	
	<u>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</u>	<u>050</u>	<u>052</u>	
	<u>Marchandises*</u>	<u>060</u>	<u>062</u>	
Avances et acomptes versés sur commandes		<u>064</u>	<u>066</u>	
STOCKS	Créances (2)	<u>068</u>	<u>20 551</u>	
	<u>Clients et comptes rattachés*</u>	<u>070</u>	<u>20 551</u>	
	<u>Autres * (3)</u>	<u>072</u>	<u>4 782</u>	
	Valeurs mobilières de placement	<u>080</u>	<u>082</u>	
Disponibilités		<u>084</u>	<u>086</u>	
Charges constatées d'avance*		<u>092</u>	<u>12 059</u>	
<u>Total II</u>		<u>096</u>	<u>37 392</u>	
<u>Total général (I + II)</u>		<u>110</u>	<u>112 087</u>	
<b>PASSIF</b>		Exercice N <u>1</u> NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		<u>120</u>	
	Écarts de réévaluation		<u>124</u>	
	Réserve légale		<u>126</u>	
	Réserves réglementées *		<u>130</u>	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	<u>131</u>	<u>) 132</u>	
	Report à nouveau		<u>134</u>	
	Résultat de l'exercice		<u>136</u>	
	Provisions réglementées		<u>140</u>	
<u>Total I</u>	<u>142</u>	<u>96 273</u>		
Provisions pour risques et charges		<u>Total II</u>	<u>154</u>	
DETTE(S)	Emprunts et dettes assimilées		<u>156</u>	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		<u>164</u>	
	Fournisseurs et comptes rattachés *		<u>166</u>	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	<u>169</u>	<u>) 172</u>	
Produits constatés d'avance			<u>174</u>	
		<u>Total III</u>	<u>176</u>	
		<u>Total général (I + II + III)</u>	<u>180</u>	
			<u>112 087</u>	
RENOVI	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	<u>193</u>	(4) Dont dettes à plus d'un an	<u>195</u>
	(2) Dont créances à plus d'un an	<u>197</u>	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	<u>182</u>
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	<u>199</u>		<u>21 795</u>
		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	<u>184</u>	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMpte de Résultat Simplifié de l'Exercice (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 201

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* Désignation de l'entreprise  
A bis du Code général des impôts)

GROUPE ASIC

Néant  \*

**A – RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le  
3 1 1 2 2 0 1 8  
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	{ Biens Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215 217	214 218	178 057
	Production stockée *	( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )			222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	178 057
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : ( dont crédit bancaire : - mobilier : ..... – immobilier : ..... )				242	66 117
	Impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	316	244	316
	Rémunérations du personnel *				250	45 320
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	16 256
	Dotations aux amortissements *				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260		262	
			Total des charges d'exploitation (II)		264	128 609
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	49 448
B – RÉSULTAT FISCAL	Produits financiers	(III) 280		Charges financières	(V)	294
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges exceptionnelles (VI)	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	347 348		300	
	Impôt sur les bénéfices *	(VII)			306	8 890
	2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	40 558
	<b>Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2</b>			312	40 558	314
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles *				322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	8 890
Déductions	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	
	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i> )	986	ZFU-TE (44. <i>octies</i> et <i>octies A</i> )	987		342
	Reprise à entreprises en difficulté (44. <i>septies</i> )	981	JEI (44. <i>sexies A</i> )	989		
	ZRD (44. <i>terdecies</i> )	127	ZRR (44. <i>quindecies</i> )	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodecies</i> )	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. <i>undecies</i> )	990		
	ZFA (44. <i>quaterdecies</i> )	345	Investissements outre-mer	344		
Déficits	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 <i>sexdecies</i> )			992		
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		350
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> )			655		
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	49 448
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
	Déficits antérieurs reportables * 35.859		dont imputés sur le résultat :			360
	RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				370	49 448



## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N°2033-C-SD201

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A bis du Code général des impôts)											Néant <input type="checkbox"/> *
Désignation de l'entreprise : <u>GROUPE ASIC</u>											
<b>I</b> <b>IMMOBILISATIONS</b>		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice			Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
ACTIF IMMOBILISÉ											
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	400			402			404	406		
	Autres	410	48 500		412			414	416	48 500	
	Terrains	420			422			424	426		
	Constructions	430			432			434	436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440			442			444	446		
	Installations générales, agencements divers	450	15 200		452			454	456	15 200	
	Matériel de transport	460	6 595		462			464	466	6 595	
Autres immobilisations corporelles	470			472			474	476			
Immobilisations financières	480	4 400		482			484	486	4 400		
<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>74 695</b>		<b>492</b>			<b>494</b>	<b>496</b>	<b>74 695</b>		
<b>II</b> <b>AMORTISSEMENTS</b>		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Immobilisations incorporelles		500			502			504	506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510			512			514	516		
	Constructions	520			522			524	526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530			532			534	536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540			542			544	546		
	Matériel de transport	550			552			554	556		
	Autres immobilisations corporelles	560			562			564	566		
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>			<b>572</b>			<b>574</b>	<b>576</b>		
<b>III</b> <b>PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
	Immobilisations	Valeur d'actif * o	Amortissements * o	Valeur résiduelle o	Prix de cession * 1/4	Plus ou moins-values					
						Court terme * o	Long terme				
		1				19 % o	15 % ou 12,8 % o	0 % -			
		2									
		3									
		4									
		5									
		6									
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
	Plus-values taxable à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i> )						591					
TOTAL						596	585	597	599		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -  
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : GROUPE ASIC		Néant <input type="checkbox"/> *									
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>											
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice						
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606						
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607						
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616						
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626						
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636						
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646						
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656						
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666						
TOTAL		680	682	684	686						
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>		<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Dotations		Reprises									
Immob. incorporelles	700	705	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
Terrains	710	715	2								
Constructions	720	725	3								
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4								
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5								
Matériel de transport	750	755	6								
Autres immobilisations corporelles	760	765	7								
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780							
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>		<b>III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C</b>									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI 995								
Déficits imputés		983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI) 996								
Déficits reportables		984									
Déficits de l'exercice		960									
Total des déficits restant à reporter		970									
<b>IV DIVERS</b>											
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380					
N° du centre de gestion agréé						388					
Montant de la TVA collectée						374					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398					
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397					

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

5

Désignation de l'entreprise: ..... <b>GROUPE ASIC</b> .....		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le: ..01./01./2018. et clos le: .....31./12./2018		Données en nombre de mois			
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>					
Effectif moyen du personnel * :		376			
	Dont apprentis	657			
	Dont handicapés	651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861			
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>					
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	178 057		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105			
		<b>TOTAL 1</b>	106 178 057		
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143			
Subventions d'exploitation reçues		113			
Variation positive des stocks		111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153			
		<b>TOTAL 2</b>	144		
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>					
Achats		121			
Variation négative des stocks		145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	37 223		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150			
		<b>TOTAL 3</b>	152 37 223		
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>					
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137 140 834		
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		117	140 834		
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>					
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	178 057	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 Adu CGI)					026
Période de référence		024	/	/	/
Date de cessation				/	/
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.					

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

Exercice clos le

SIREN

8	2	3	3	1	7	5	0	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal

Ville

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5000

#### I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie  Code Postal   
Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie  Code Postal   
Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie  Code Postal   
Commune  Pays

#### II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Extension 2

GROUPE ASIC

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant  \*

Exercice clos le

31122018

SIREN

8 2 3 3 1 7 5 0 8

Dénomination de l'entreprise

GROUPE ASIC

Adresse (voie)

5 Avenue Maréchal Foch

Code postal

83170

Ville

BRIGNOLES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays